

COMITÉ SYNDICAL

Réunion du 09 mars 2026

2026-04 - Compte de Gestion 2025 – Budget Annexe

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars à dix-sept heures, le Comité Syndical du syndicat mixte d'e-Collectivités régulièrement convoqué, s'est réuni, au siège dudit Comité, sous la présidence de Monsieur Éric HERVOUET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS (12) :

Mme Denise RENAUD

M. Guillaume ARNAUD, M. Jean-Philippe CHARRIER, M. Jean-Luc GAUTRON, M. Manuel GUIBERT, M. Eric HERVOUET, M. Judicaël LAMY, M. Patrice PAGEAUD, M. Guy PLISSONNEAU, M. Thierry RICARDEAU, M. Yann THOMAS (1^{er} Vice-Président), M. Sébastien VERDON.

POUVOIRS (4) :

Mme Isabelle MOINET donne pouvoir à M. Guillaume ARNAUD,

M. Alain CAREIL donne pouvoir à M. Yann THOMAS,

M. Xavier SARRY donne pouvoir à M. Judicaël LAMY

M. Yannick SOULARD donne pouvoir à M. Jean-Luc GAUTRON

Votants : 16

ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS (11) :

Mme Isabelle MOINET, Mme Corinne POTHIER, Mme Nadia RABREAU.

M. Alain CAREIL, M. Thomas GISBERT, M. Rémi PASCREAU, M. Jean-François PEROCHEAU, M. Frédéric PORTRAIT, M. Xavier SARRY, M. Yannick SOULARD, M. Patrick VILLALON.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Yann THOMAS

ASSISTAIENT A LA SÉANCE :

Madame Angélique JOLIVET-CHARBONNEAU, Directrice Générale des Services d'e-Collectivités,

Madame Sandrine BRIAUD, Responsable de la cellule Méthode, Projets, Accompagnement,

Madame Mathilde MANDIN, Chargée de support logiciels métiers.

Le quorum est atteint pour délibérer valablement.

2026-04 - Compte de Gestion 2025 – Budget Annexe

Envoyé en préfecture le 13/03/2026

Reçu en préfecture le 13/03/2026

Publié le



ID : 085-200043115-20260309-D2026_04-DE

Le compte de gestion constitue la restitution des comptes du comptable public à l'ordonnateur. A cet effet, l'assemblée délibérante entend, débat et arrête le compte de gestion qui est transmis à l'exécutif local avant le 1er juin de l'exercice suivant celui auquel il se rapporte.

Le compte de gestion est voté par l'assemblée délibérante. Son vote doit intervenir obligatoirement avant celui du compte administratif.

En effet, l'assemblée délibérante ne peut valablement délibérer sur les comptes administratifs sans disposer des comptes de gestion correspondants (CE, 3 novembre 1989, Gérard Ecorcheville).

Le Président expose :

Le compte de gestion du Budget Annexe pour 2025 se présente comme suit et est conforme au compte administratif :

SECTION DE FONCTIONNEMENT/COMPTE DE GESTION

76310 - PRESTATIONS-ASYMIX E-COLLECTIV		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		1 431 768,05	
Titres de recette émis (b)		1 294 890,11	
Réductions de titres (c)		70 057,10	
Recettes nettes (d = b - c)		1 224 833,01	
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		1 431 768,05	
Mandats émis (f)		1 757 887,34	
Annulations de mandats (g)		532 017,80	
Depenses nettes (h = f - g)		1 225 869,54	
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			1 036,53

RESULTATS DE FONCTIONNEMENT CUMULES :

COMPTE DE GESTION

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

76310 - PRESTATIONS-ASYMIX E-COLLECTIV

Exercice 2025

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
PRESTATIONS-ASYMIX E- COLLECTIV					
Investissement					
Fonctionnement	237 768,05		-1 036,53		236 731,52
Sous-Total	237 768,05		-1 036,53		236 731,52
TOTAL III	237 768,05		-1 036,53		236 731,52
TOTAL I + II + III	237 768,05		-1 036,53		236 731,52

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget annexe n'a pas de section d'investissement.

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- Décide d'adopter le Compte de gestion 2025 du Budget Annexe tel que

Envoyé en préfecture le 13/03/2026

Reçu en préfecture le 13/03/2026

Publié le

ID : 085-200043115-20260309-D2026_04-DE



ADOPTÉ à l'unanimité des voix exprimées :

Date du vote : 09/03/2025

Votants : 16

Voix totales : 16

Voix exprimées : 16

Non Votés : 0

1 – Pour : 16 Voix

2 – Contre : 0 Voix

3 – Abstention : 0 Voix

Fait et délibéré au siège du Comité Syndical,
Les jours, mois et an susdits
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,
La Roche-sur-Yon

Le Président, Éric HERVOUET